



# Bessenay

Repas des Aînés

Concert 20 ans Bibliothèque

Email : [mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr) ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)

## ✦ Compte rendu municipal - Séance du 23/10/2012 ✦

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BOUGAIN, BOUYEYRON, COUTAVE, FOREST, LOMBARD, LIMOUSIN, MICOLON, SALAMAND.

**Excusés** : Messieurs BERTHIER (pouvoir à Mme SALAMAND), CLEMENT, Madame VANVYNCKT.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Une délibération doit être rajoutée pour valider un avenant au marché des travaux d'assainissement Rue de la Brévenne.

### ✦ I- Avenants aux marchés de travaux extension Multi Accueil les Griottes

Dans le cadre des travaux d'extension et de mise aux normes du bâtiment multi accueil les Griottes, des avenants aux marchés de travaux doivent être signés, portant l'opération de 220 000 € HT à 254 574,12 € HT. Il est rappelé également que la commune a bénéficié de subventions pour la réalisation de cet équipement : 63 600 € dans le cadre du contrat pluriannuel avec le Département, 66 000 € de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 55 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales, et de 15 000 € de réserve parlementaire, soit un montant total de subventions de 199 600 €.

### ✦ II- Avenant au marché de travaux d'assainissement Rue de la Brévenne

Concernant les travaux de mise en séparatif de la rue de la Brévenne, il y a lieu de prévoir un avenant de 4 930 € HT pour des reprises de branchements et de canalisations supplémentaires. Pour mémoire, le marché initial était de 120 700 € HT.

### ✦ III- Renouvellement du contrat assurance statutaire

Au cours de l'année 2011, un accord avait été donné au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône pour l'adhésion à la procédure de consultation des organismes d'assurance statutaire des agents (indemnisation lors des arrêts maladie ou accidents du travail par exemple).

Pour les agents titulaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), le taux de cotisation sera de 6,10 % du salaire avec une franchise de 15 jours par arrêt de travail. Pour les agents non affiliés à la CNRACL (non titulaires ou effectuant moins de 28 heures hebdomadaires) le taux sera de 1,14 % du salaire et la franchise de 15 jours par arrêt de travail.

### ✦ IV – Amendes de police 2012

La Commission permanente du Conseil Général du 28 septembre a attribué à la commune la somme de 7 070 € au titre des amendes de police 2012.

Cette somme permettra de participer au financement des travaux de mise en sécurité de la rue du Nord réalisés cet été.

### ✦ V – Subvention association

Une subvention de 482 € est versée au Comité des Fêtes pour l'avance de dépenses liées à la décoration et l'animation du repas des Aînés du 7 octobre.

### ✦ VI- Décision modificative

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal et au budget assainissement afin d'adapter les prévisions aux différentes réalisations en cours.

## ✦ VII - Travaux des commissions



### **Bâtiments communaux - Assainissement**

- Assainissement : les travaux de mise en séparatif de la rue de la Brévenne et de dévoiement d'eaux pluviales sont terminés. Les riverains concernés par le raccordement des eaux pluviales seront contactés par courrier. C'est une surface très importante de toiture qui sera captée et sortie du réseau des eaux usées.

- Bâtiment Multi Accueil « les Griottes » : les travaux sont terminés et donnent entière satisfaction aux usagers et au personnel.

La commission fleurissement travaille sur le projet d'aménagement des abords de la structure.

L'inauguration est programmée au printemps 2013.

- Salle Polyvalente : les travaux de modification de la toiture polycarbonate seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Gécape Sud. La salle sera donc fermée au public et aux associations sportives pendant les deux semaines.



### **Voirie – Environnement – Fleurissement**

- Voirie : Après l'assainissement, les travaux du carrefour de la RD 24 et de la rue de la Brévenne à l'entrée du village par le groupement d'entreprises EUROVIA-PERRET sont en cours et devraient durer jusqu'à début décembre. La sécurité tant au niveau du carrefour que dans la rue de la Brévenne devrait être sérieusement améliorée.

- Etang communal : Le chantier est terminé. La remise en eau de l'étang est en cours.

- Consultation pour l'entretien des espaces verts : le marché actuel arrivant à son terme au 31 décembre prochain, une nouvelle consultation a été lancée. Les entreprises ont jusqu'au 12 novembre pour rendre leur proposition.

- Cimetière : Des cases vont être réalisées à l'intérieur afin de stocker plus proprement les différents matériaux (gore, déchets verts...).

- Matériel : la commune a fait l'acquisition d'un aspirateur à feuilles qui se fixe à l'arrière du camion.



### **Informatique – Communication**

- Site Internet de la commune : le nouveau site est opérationnel. Vous pouvez vous connecter facilement en cliquant sur [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr). Le relookage est apprécié et les mises à jour très faciles à réaliser.

- Plan de la commune : la société Com'Une travaille sur la réalisation du nouveau plan de la commune qui sera distribué au début de l'année 2013.

- Mémo des Associations : la nouvelle version est distribuée avec ce compte-rendu.

- Distribution du compte-rendu : suite aux problèmes de distribution (délai rallongé, foyers « oubliés ») avec la Poste, une nouvelle organisation est testée avec le compte-rendu de cette réunion. La distribution sera réalisée sur 2 jours par un agent rétribué directement par la commune.

- Anniversaire bibliothèque : le 29 septembre dernier a eu lieu la dernière manifestation liée aux 20 ans de la bibliothèque municipale. 130 personnes ont assisté au concert au cours duquel se sont produits les groupes « La Filoche » de Montrottier et « Pacific » de Cordelle (Loire). Le gâteau d'anniversaire a été partagé avec les spectateurs à l'entracte au cours d'une soirée très conviviale.



### **Manifestations – Associations**

- Association « Les P'tites mains créatives » : malgré des courriers de la commune ou d'anciens adhérents de l'association, la Présidente n'a toujours pas pris contact avec le Conseil Municipal qui attend des explications sur le fonctionnement de l'association.

- Repas des Aînés : 154 personnes ont participé au repas offert par la municipalité le 7 octobre dernier. Tout le monde a apprécié le bon repas servi par le Café du Midi ainsi que les différentes animations. Le Conseil félicite la commission pour tout le travail réalisé.

- Rencontres associations : une quinzaine d'associations de la commune ont été reçues par la commission sur 3 samedis matins. Ce rendez-vous annuel reste indispensable pour dresser un bilan et essayer d'améliorer encore le fonctionnement des associations.

- Téléthon : il sera organisé le **samedi 8 décembre à partir de 18 h 00** sur la place du Marché. Une rencontre avec les associations et les commerçants (**12 novembre à 20 h 00**) permettra de finaliser le programme. Au niveau de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, le fil rouge retenu est une collecte de bouchons plastiques. Un container sera déposé à cet effet dans le hall de la mairie **à compter du 5 novembre**. Cette année la **remontée des dons** aura lieu à **Bessenay, à la salle du Trapèze, le samedi 8 décembre à 23 h 00**.

- Accueil des nouvelles familles : une rencontre est organisée le **vendredi 14 décembre de 19 h à 20 h au Trapèze** pour accueillir les familles récemment arrivées sur la commune (en 2011 ou en 2012). Le Conseil Municipal remettra une pochette avec les principales informations sur la commune et la Communauté de Communes, autour du verre de l'amitié. Les foyers concernés seront invités prochainement, mais si vous étiez oublié, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

**Cérémonie du 11 Novembre** : Les représentants des associations et la population sont invités à la cérémonie, à laquelle participera le Conseil Municipal Enfants. Le défilé aura lieu à 10 h 30 (rendez-vous vers la halle) avec le dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la salle du Trapèze.



### Social – Jeunesse

- Conseil Municipal Enfants : une réunion le 27 octobre va permettre aux enfants de préparer des textes à lire lors de la **cérémonie du 11 novembre**.

- Conseil d'école : il a eu lieu ce 23 octobre. Une forte mobilisation des parents pour les élections des représentants des parents d'élèves a de nouveau été signalée cette année (56 % de votants). Le règlement intérieur de l'école a été complété et modifié. Les enseignants ont présenté les projets de l'année et évoqué les différents problèmes techniques rencontrés, notamment au niveau de la liaison Internet. Une rencontre aura lieu avec la responsable du centre de loisirs pour évoquer les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation des locaux de l'école.

- Jeunesse : une rencontre a été programmée le jeudi 25 octobre avec la responsable de l'action jeunesse de la Communauté de Communes qui se rend dans chaque commune pour se rendre compte des actions jeunesse en cours.



### Urbanisme

- Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) : une nouvelle réunion aura lieu à la Communauté de Communes le 6 novembre prochain, en présence de Paul DELORME, conseiller général en charge de l'agriculture.

- Terrain la Combe : La commune a, depuis plusieurs mois, émis le souhait d'acquérir une parcelle de 1 600 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur CHOUBY pour la réalisation d'un parking et d'une aire de stockage des bacs ordures ménagères. Ce dossier semble avancer.

- Zone St Irénée : une nouvelle consultation pour un groupement de concepteur-réalisateur va être lancée, sur les conseils de Monsieur SAUNIER, architecte conseil du CAUE. La commune prendra également contact directement avec différents opérateurs de l'habitat social pour leur présenter le dossier. Le projet concerne la réalisation de 10 habitations, dont 30 % en accession sociale à la propriété.

- Association « Roulotte et Compagnie » : le projet déposé et présenté par Mmes Roussel et Fournier en 2011 sur le terrain de Sudieu portait sur une aire de loisirs avec hébergement en roulotte et salle d'animation/sanitaires dans la grange de la propriété. L'aménagement de la grange ne pouvant être réalisé totalement dans l'immédiat, les porteuses de projet ont donc sollicité l'accord de la commune pour l'installation provisoire d'une yourte utilisée pour les animations. La Direction Départementale des Territoires a été consultée pour avis sur une autorisation précaire, le Conseil Municipal souhaitant que cette activité de loisirs puisse démarrer en 2013.

## ◆ VIII – Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.) et SIVOM de la

### **GIRAUDIÈRE**

- **CCPA** : lors de la dernière réunion le 6 septembre, les principales décisions concernent le nouveau projet de Plan Local Habitat (PLH) et le lancement de la procédure de concours pour le choix du maître d'œuvre pour la rénovation et l'extension de l'Aquacentre.

- **SIVOM** : le dernier Comité Syndical a permis de faire le point sur les travaux réalisés cet été dans l'ancien bâtiment de l'école les 3 Collines (isolation du préau, changement de toutes les menuiseries extérieures, pare-ballons extérieurs...). Les discussions ont concerné également l'organisation du personnel, le projet de la nouvelle station d'épuration et l'aménagement des terrains de foot à la Giraudière.

## ◆ IX - Questions diverses

### 1] Permis de construire déposé :

| NOM  | ADRESSE terrain   | OBJET                                     | Déposé le  |
|--|-------------------|---|------------|
| CHAHAUD Thomas<br>MOREL Anaïs<br>50 rte de Crussilleux | 5 chemin du Conan | Extension et rénovation d'une habitation. | 28/09/2012 |

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 4 décembre 2012 à 20 H 30,  
salle d'honneur de la Mairie.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55.

## ◆ INFOS MAIRIE ◆

◆ **ZONE BLEUE SUR LA PLACE** : il est rappelé que les places en zone bleue ne doivent pas être utilisées par des véhicules qui restent en stationnement sur la demi-journée ou la journée. L'objectif est que ces places soient à disposition de la clientèle des différents commerces.

### ◆ **Recensement militaire** :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **entre le 1<sup>er</sup> octobre 1996 et le 31 décembre 1996** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 décembre 2012**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ **Avis aux électeurs – Révision des listes électorales politiques** Sont électeurs les françaises et les français, âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

### **Conditions d'inscription dans la commune :**

- avoir son domicile réel dans la commune ou y habiter depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012,
- ou figurer pour la 5<sup>ème</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales,
- ou être assujéti à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaire public.

**Les personnes concernées qui désirent s'inscrire sur les listes électorales qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 doivent déposer leur demande en Mairie AVANT le 31 DECEMBRE 2012 munies des justificatifs de l'identité et du lien avec la commune.**

**Attention** : Les personnes qui atteindront 18 ans avant la clôture définitive des listes, soit le 28 février 2013, seront inscrites d'office, sous réserve qu'après vérifications par les services municipaux, elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi.

Toute personne pourra obtenir en mairie les renseignements correspondants à sa situation particulière.

◆ Rappel : conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, **le brûlage à l'air libre** des ordures ménagères, des déchets industriels et de chantier, **ainsi que des végétaux est INTERDIT.**

### ◆ **Bibliothèque Municipale** :

Vous êtes jeune ou moins jeune, vous avez un peu de temps dans la semaine, vous aimez raconter des histoires. Alors rejoignez nous à la bibliothèque pour participer à l'animation de la commission jeunesse qui reçoit les enfants de l'école primaire et de la crèche. Pour plus d'information, téléphonez à Daniel : 06.12.68.62.59 ou Louise : 06.83.29.79.79.

## ◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

### ◆ Manifestations et animations du village :

|  |  |
|--|--|
| <b>Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre</b> | Représentations théâtre  |
| <b>Samedi 10 novembre</b>                            | Classes en 7 : repas mi-décade   |
| <b>Dimanche 11 novembre</b>                          | Cérémonie du 11 Novembre et vin d'honneur au Trapèze   |
| <b>Samedi 17 novembre</b>                            | Judo : compétition (salle polyvalente)   |
| <b>Samedi 17 novembre</b>                            | Tennis : repas   |
| <b>Samedi 24 novembre</b>                            | Sainte Barbe des pompiers à Bibost   |
| <b>Samedi 24 novembre</b>                            | Comité des Fêtes : soirée remerciements des bénévoles Fête de la Cerise                            |
| <b>Dimanche 2 décembre</b>                           | Amis du patrimoine : brocante  |
| <b>Jeudi 6 décembre</b>                              | Don du sang  |
| <b>Samedi 8 décembre</b>                             | Animations du 8 décembre et téléthon   |
| <b>Samedi 8 décembre</b>                             | Chasse : vente de boudin (sous la halle)   |
| <b>Vendredi 14 décembre</b>                          | Accueil nouvelles familles au Trapèze  |
| <b>Dimanche 16 décembre</b>                          | Ecole les Echaras : fête de Noël (salle polyvalente)   |
| <b>Vendredi 21 décembre</b>                          | Classe en 3 : remise des dindes et des bouteilles de champagne de 18h à 20h sur la Place du Marché |
| <b>Dimanche 23 décembre</b>                          | Ecole de Tennis : tournoi de Noël  |

◆ **Théâtre à Bessenay : la P'tite Troupe de Yo** présente « Drapeau rouge et tasse de thé » comédie en 4 actes de Paul Cote, mise en scène par Michel Siguenza à **la salle des Fêtes du Prado les vendredi 9 et samedi 10 novembre à 20 h 30 et dimanche 11 novembre à 15 h 00.**

Vente des places à l'entrée ou réservation sur la place de Bessenay (les jeudis, samedis et dimanches matin). Adultes : 8 € (dont 1 € reversé à l'Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante – Andeva), jeunes de 10 à 15 ans : 3 €, enfants de moins de 10 ans : gratuit.

◆ **Le Tennis Club de la Brévenne** fête l'arrivée du Beaujolais nouveau : repas dansant le **17 Novembre** à la salle du Prado à 20 h.

Animations – orchestre- menu traiteur (adulte, enfant) Ouvert à tous.

Inscriptions au P'tit Bazar jusqu'au 11 novembre.

◆ **L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bessenay**, accompagnée des Jeunes Sapeurs-Pompiers, fêtera sa Sainte Barbe **le samedi 24 novembre à Bibost.**

- 17h00 : défilé avec dépôt de gerbes au monument aux morts
- 17h30 : remise de diplômes et décorations ainsi que remise des premiers brevets de Jeunes Sapeurs-Pompiers
- 18h30 : vin d'honneur

Nous vous attendons nombreux à cette cérémonie.

◆ **Conseil de Parents d'Elèves** : Noël arrive. **Avez-vous votre sapin** Epicéa, Nordman ?

**Commande au P'tit Bazar avant le lundi 26 novembre.**

La remise des sapins se fera le vendredi 7 décembre de 16 H 30 à 19 h00 et le samedi 8 décembre de 10 h à 12 h 15 dans la cour de l'école.

Pour tous renseignements, contacter le CPE au 04.37.22.65.60. Tous les bénéfices sont au profit de l'école.

◆ **La classe en 7** vous informe que la demi-décade aura lieu le **samedi 10 novembre** 2012 à l'Ilo à St-Genis L'Argentière (à midi). Cette journée sera prolongée par un buffet froid à Bessenay. Réservez cette date. Les inscriptions vont vous parvenir rapidement.

◆ **Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement** recrutent des bénévoles pour participer à la brocante du **dimanche 2 décembre**. Si vous avez envie de nous rejoindre, veuillez contacter un des membres de l'association ou tél au 04. 74.70.87.99 ou courriel [patrimbessenay@free.fr](mailto:patrimbessenay@free.fr)

◆ **Société de Chasse** : les personnes intéressées par une **matinée « découverte de la chasse »** peuvent contacter le président : 06.66.15.51.39.

## ◆ INFOS DIVERSES ◆

- ◆ **Campagne Restos du Cœur – 2012-2013** . La campagne débutera au niveau national le 26 novembre. A l'Arbresle, la première distribution aura donc lieu le **jeudi 29 novembre** de 9 h à 11h30.
- Nous procéderons à des pré-inscriptions **les matinées des 20 et 21 novembre, de 9 h à 11 h.**
  - Les distributions auront lieu tous les jeudi et vendredi, de 9 h à 11 h 30, au local situé 9 rue Ann Frank, à l'Arbresle.

◆ **Le nouveau service d'ERDF : « Prévenance travaux ».** lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, elle doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « prévenance travaux ». Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (votre point de livraison PDL est nécessaire pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site : [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr).

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue dans votre rue, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date, de la durée de la coupure, et de la nature des travaux. Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.

En résumé :

1. Connectez-vous sur le site internet [www.erdf-prevenance](http://www.erdf-prevenance) (en prenant soin de vous munir de votre facture d'électricité).
2. Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de PDL (sur la facture) ; parfois, au dos de la facture.
3. Complétez vos coordonnées : adresse mail tél portable ; voilà ! vous êtes inscrits !
4. Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
5. Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service « prévenance » ; dans ce cas, contactez votre service « dépannage » au 09.726.750.01.

◆ Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence et marques de sympathie, se sont associées à notre immense peine lors du décès de Yves.

Anne-Marie BEYRON, Cyrille, Séverine, Maryline, leurs conjoints et leurs enfants.